



Julien Damon,
sociologue et auteur de
Exclusion : vers zéro SDF ?

Bruno Morel,
directeur général
d'Emmaüs Solidarité

Zéro SDF : une utopie ?

Objectif annoncé du président Emmanuel Macron en juillet dernier, la volonté de ne plus voir de personnes à la rue à la fin de l'année 2017 n'a pas été suivie d'effet. Cet objectif « Zéro SDF » est-il seulement atteignable ? Et si oui, comment tendre vers ce résultat ? Julien Damon, sociologue et auteur de *Exclusion : vers zéro SDF ?* et Bruno Morel, directeur général d'Emmaüs Solidarité, apportent des éléments de réponse.

Union Sociale : Que pensez-vous de la déclaration d'Emmanuel Macron de ne plus voir de SDF à la rue ?

Bruno Morel : Ce n'est pas le premier qui fait cette annonce ! Évidemment, l'intention est louable, mais il faut être vigilant par rapport à ce type de propos. Depuis le quinquennat précédent déjà, des efforts significatifs ont été réalisés en termes de création de places d'hébergement. On est passé de 80 000 places en 2012 à 140 000 places fin 2017 en France, sans pouvoir répondre à toutes les demandes. Que l'on fasse maintenant du « loge-

ment d'abord » une priorité, cela nous va parfaitement. En revanche, il faut prendre en compte le temps que cette politique fasse ses effets : les solutions comme l'intermédiation locative nécessitent du temps pour être mises en place. Les premiers effets de la mobilisation de logements adaptés se feront sentir au mieux en 2020. En attendant, il faut continuer à créer des places d'urgence à la hauteur des besoins. Fin décembre, nous dénombrons environ 1 000 personnes dans les campements parisiens et 140 personnes dans le bois de Vincennes... Donc, lorsqu'à la même période, certains communiquent sur le sujet en

disant que l'objectif est presque atteint, il faut rester vigilant. Sans compter que la circulaire du 12 décembre dernier annonçant des opérations de contrôle et de recensement dans les centres d'hébergement a généré de la peur : les gens savent qu'ils ont un risque d'être contrôlés dans les centres. Lors de récentes opérations de mises à l'abri à Paris, nous avons constaté un effet de craintes des personnes avec près de 2/3 de refus, contre 1/3 avant l'annonce de la circulaire.

Julien Damon : L'annonce du président de la République est un très bon objectif. Et il est vrai qu'il n'y a

jamais eu autant de moyens déployés pour les personnes sans domicile. Chaque soir en Ile-de-France, 100 000 personnes sont hébergées, dans des hôtels, des centres d'hébergement d'urgence, des Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)... Au niveau national, deux milliards d'euros sont investis chaque année dans le domaine de l'hébergement et de la veille sociale (centres d'accueil, Samu social, ...), là où il n'y avait rien il y a 30 ans. Mais en parallèle, les controverses n'ont jamais été aussi denses entre l'État et les associations, notamment sur la politique migratoire. Plusieurs annonces brutales, comme la baisse des APL ou le plafonnement des budgets des CHRS, entrent en contradiction, sur le papier, avec l'ambition de supprimer la présence dans la rue des SDF.

Union Sociale : Si l'on prend au mot cette proposition, à quelles conditions pourrait-elle devenir réalité ?

Julien Damon : Cette belle ambition, qui court depuis l'époque de Lionel Jospin, il faut avant tout se donner les moyens de l'atteindre. Et pour cela, il ne suffit pas d'amener plus d'argent ou bien, comme c'est le cas en ce moment, de dire aux opérationnels sur le terrain de faire mieux avec moins d'argent. Il faut surtout une réforme de la politique du logement et du secteur du travail social concerné. Mais ce sont des chantiers de longue haleine qui n'ont pas été entrepris. Au lieu de cela, on grignote sur les marges budgétaires, en demandant aux associations de réduire le coût d'accueil à la journée ! Mais à Paris, la demande et l'offre de logements sont de toute façon impossibles à faire se rencontrer : l'offre est finie et la demande infinie. Alors même qu'ailleurs en France, il y a des logements sociaux qui ne trouvent pas preneurs, il y a une question de répartition à étudier. Pour contrer cela, il faudrait imposer des quotas de places d'hébergement.

Et, dernier point essentiel, pour réfléchir efficacement à ces solutions, il faut effectuer un comptage à l'échelle de toutes les collectivités, ou des grandes métropoles au moins, et le faire chaque année ! C'est le cas dans la plupart des grandes villes occidentales... Il est incroyable qu'en France, on en soit encore à courir après le chiffre global du nombre de sans domicile sur le territoire. Dire « zéro SDF », c'est bien, mais il faut un chiffre de départ sur lequel tout le monde est d'accord, afin de connaître les besoins concrets !

Bruno Morel : Effectivement, cet objectif « zéro SDF » manque d'un véritable pilotage du dispositif. Avant toute chose, il faut mettre autour de la table les bailleurs, les collectivités, les agences régionales de santé, les associations... Tous les acteurs de la problématique ! Mais comme le dit Julien Damon, le préalable est d'établir un état des lieux fiable. L'estimation INSEE de 140 000 SDF sur laquelle nous basons aujourd'hui date de 2012. À Paris, la mairie a effectué une opération de comptage avec un quadrillage systématique de la ville. C'est un début ! Au bas mot, on estime qu'il faudrait 3 000 places d'hébergement de plus. En parallèle, malgré les efforts qui sont faits, notamment en matière de logements sociaux, on ne construit pas les produits qui permettraient à nos publics d'obtenir un logement abordable. C'est encore trop cher, il faudrait du logement social à très bas



© Françoise Stijepovic

« Le grand risque est d'harmoniser l'offre par le bas, en limitant l'accompagnement social, en créant des centres d'hébergement au rabais, avec un accompagnement insuffisant. »

coût. C'est d'autant plus vrai à Paris et dans les zones tendues. Mais il est vrai aussi qu'il y a un problème de solidarité entre les municipalités : on constate une non-volonté d'accueillir de certaines collectivités. Par exemple, Paris concentre 40 % de la capacité d'hébergement pour 20 % de la population d'Ile-de-France... Pourquoi ne pas imposer un quota aux municipalités, en modulant en fonction de certains critères ? Cela permettrait de mieux répartir les coûts.

Union Sociale : La politique du gouvernement donne-t-elle l'impression de se diriger vers cet objectif ?

Bruno Morel : Les associations sont excédées. Les annonces successives, sur la baisse des APL, les restrictions budgétaires notamment pour les CHRS, la circulaire du 12 décembre et maintenant la loi asile et immigration, sont toutes inquiétantes ! Alors que jusqu'à maintenant, ces sujets étaient traités au plan inter- ▶

Qui sont-ils ?

Julien Damon est professeur associé à Sciences Po et conseiller scientifique de l'École nationale supérieure de Sécurité sociale (En3s). Il est spécialiste de l'évolution de la protection sociale et des politiques urbaines.

Bruno Morel est juriste de formation. Il réalise la première partie de sa carrière dans la santé, notamment en tant que directeur général d'une mutuelle pendant dix ans. En 2000, il s'oriente vers le secteur de l'hébergement et du logement. Depuis juin 2011, il est directeur général d'Emmaüs Solidarité.

▷ ministériel, avec le ministère de la Cohésion sociale, aujourd’hui les discussions sont avant tout entre les mains du ministère de l’Intérieur. Il n’y a pas de concertation ! Habituellement, on arrive à travailler sur ces sujets avec l’État. Il y a eu de nombreuses avancées positives ces dernières années, avec l’amélioration de la qualité de l’accueil depuis 10 ans, la non remise à la rue le matin, le plan hivernal qui se prolonge désormais au-delà du 31 mars avec une pérennisation des places... Il n’y a jamais eu autant d’argent mis sur la table pour ces questions. Notre crainte est que l’on bascule vers des dispositifs ayant une prise en charge moins qualitative. On nous annonce aussi qu’il faudrait que ces centres d’hébergement arrivent à un coût de 25 euros par jour et par personne, alors qu’il faut environ 40 euros par jour, si on veut une présence 24h/24 afin que la sécurité de ces personnes fragiles, parfois traumatisées, soit assurée, avec des prestations adaptées. Quelle est la prochaine étape ? Que tous les centres d’hébergement, tous publics confondus, s’alignent sur ce tarif ? C’est la qualité de l’accompagnement social par les travailleurs sociaux qui est en jeu.

Julien Damon : Chaque hiver, depuis 25 ans, il y a des controverses sur la façon de s’occuper de la probléma-

tique des SDF. Mais cette année, les annonces du gouvernement forment une sorte d’attaque très dure à l’endroit des associations et du secteur des HLM. Une réforme est nécessaire. La question est de savoir si ces annonces et perspectives tirent vers le bas ou vers le haut. Depuis un an, on ne cesse de créer des nouvelles structures, notamment pour le public migrant, sans parvenir à proposer une offre stabilisée. Le grand risque est d’harmoniser l’offre par le bas, en limitant l’accompagnement social, en créant des centres d’hébergement au rabais, avec un accompagnement insuffisant. Ce serait un vrai retour en arrière.

Union Sociale : Quelles sont les caractéristiques et les évolutions des populations sans domicile fixe ces dernières années ?

Bruno Morel : Plusieurs évolutions importantes sont en cours liées à une massification de la pauvreté. D’abord, l’emploi ne protège plus de la précarité : les travailleurs pauvres sont de plus en plus nombreux dans les dispositifs. On voit aussi de plus en plus des publics vulnérables, comme des familles ou des personnes ayant une santé fragile, en particulier des problèmes de santé mentale. Une partie des personnes sans papiers hébergées dans nos centres ne sont plus « expulsables » et sont accueillies durablement. Le public est également vieillissant. Or, nos centres ne sont pas adaptés au vieillissement et les places en Ehpad sont insuffisantes. Comment va-t-on faire à l’avenir ?

Julien Damon : Le plus gros changement des ces dernières années est la question migratoire. Entre 2000 et 2010, les trois quarts de l’augmentation de personnes sans domicile liés aux flux migratoires. 36 000 migrants arrivent chaque année à Paris. C’est

le sujet le plus sensible actuellement et l’enjeu aujourd’hui est de répartir ces arrivées entre les pays européens. La France ne peut pas agir isolément sur le sujet.

Union Sociale : Comment tenter de faire régresser le nombre de personnes à la rue ?

Julien Damon : L’État est débordé aujourd’hui. Dans un espace européen ouvert, les collectivités se renvoient les populations migrantes, d’un pays à l’autre. Pour moi, l’échelle nationale n’est plus la bonne ! La question migratoire doit être européenne. Certains pays ne font rien, ce n’est pas acceptable. Mais, si l’on parle de ce qui doit être fait en France, je crois qu’il faut d’abord décentraliser la politique afin d’organiser une offre d’accueil pour toutes les personnes à la rue, quel que soit le public. En deux mots ambitieux, il faut à la fois européeniser et décentraliser.

Bruno Morel : La priorité est de faire jouer une solidarité régionale. Pour cela, il faut que les gens arrêtent de craindre l’arrivée de ces publics sur leur territoire. Je crois que nos associations doivent mieux communiquer pour montrer et expliquer que l’hébergement de ces publics est encadré et que l’on travaille à la réinsertion des personnes. Ensuite, il faudrait régulariser la situation de tous ceux qui sont dans nos centres depuis des années, qui travaillent parfois. 60 % des personnes sont sans papier dans les centres d’hébergement : c’est ridicule et ça coûte cher ! Donc avant d’aborder le « zéro SDF », ayons le courage de régulariser tout le monde. Au final, l’essentiel serait d’avoir un plan global et de prendre le temps d’atteindre les objectifs fixés. ●

**Propos recueillis par
Juliette Cottin**



© Françoise Stijepovic

« L’emploi ne protège plus de la précarité : les travailleurs pauvres sont de plus en plus nombreux dans les dispositifs. »